LA BÊTE À SA MÈRE

DAVID GOUDREAULT

50 ANS DE SCÈNE SACRÉ

CAHIER DES CURIEUX

L'AUTEUR DU ROMAN - DAVID GOUDREAULT

David Goudreault est romancier, poète et travailleur social. Premier Québécois à remporter la Coupe du Monde de poésie, à Paris en 2011, il utilise la littérature en tant qu'outil d'expression et d'émancipation dans les écoles et les centres de détention de la province de Québec et en France. Un même année, il sera aussi récipiendaire de la médaille de l'Assemblée nationale du Québec pour ses réalisations artistiques et son implication sociale.

Après la parution des albums indépendants *Moins que rien* (2009) et *Apprivoiser* (2011), il lance *La Faute Au Silence* (2014), qui l'on retrouve des collaborations avec Gerard Coyo Maladie et Kim Thuy.

À l'automne 2012, il publie un récit poétique intitulé *Premiers soins aux Ecrits des Forges*. Paraît ensuite un recueil de Poésie, *S'éloigner la chienne*, à l'automne 2014, recueil qui sera d'ailleurs recommandé par Pierre Foglia dans la rubrique de Presse en plus d'être finaliste au Prix Québec Comité Poétique de France. Son dernier recueil, *Treatment de naissance*, une plongée introspective sur le thème de la paternité, paraît lui aussi aux *Forges à Lanaudière*. À l'automne 2017, il reçoit le prix Lionel-Groulx pour la qualité de son œuvre et son implication dans le rayonnement de la poésie québécoise. Depuis 2015, il est directeur artistique de la Grande Nuit de la Poésie de Sorel-Tracy.

Au printemps 2017, il se voit nommé ambassadeur de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke. Depuis 2018, il est le parrain de la Fabrique Culturelle de Saint-Jérôme.

C'est au printemps 2015 qu'il publie *La bête à sa mère aux Éditions Stanké*. Ce premier roman devenants un retentissant succès tant auprès des lecteurs que des critiques. En plus d'être finaliste au Prix Ringuet de l'académie des lettres du Québec et au Prix littéraire Le Droit, il remporte le Prix des Nouvelles Voix du Littéraire et le Grand Prix Littéraire Archambault. Il sera traduit au Canada anglais aux *Éditions Bookhug* et publié en France aux *Éditions Denoël Roy et Les Éditions Alto*.

Son second roman, *La bête et sa cage*, encensé par la critique et lauréat du second Prix de la ville de Sherbrooke, paraît au printemps 2017 aux *Éditions Stanké*. Dans Métro en France, Christophe Ono-dit-Biot salue la qualité de ses critiques dithyrambiques viennent couronner ce dernier volet de la trilogie. Il revient d'ailleurs à l'automne 2018 le Prix de Provence en Entre, Il y Comédie Arts et Lettres à Grasse en France.

Finaliste au Prix littéraire France-Québec 2020, son plus récent roman, *Ta mort à moi*, reçoit également depuis sa sortie un accueil dithyrambique de la part des lecteurs et des critiques.

David Goudreault a présenté trois spectacles distincts, seul en scène ou accompagné de musiciens. Son dernier spectacle allant d'homme à femme, présenté à la Place des arts, la langue, à gagné le Prix Radelais, le Prix Accès-Culture, le Prix du jury ROSEQ et le Prix Diloles Stingray dans le cadre de la Bourse Rideau 2018. Il aura présenté ce spectacle à plus d'une trentaine de reprises au Québec, en France, en Belgique et en Suisse.

À l'automne 2020, David Goudreault a endiagué 12 chansons originales sur l'album *Le nouveau matriciel*. Encensé par la critique, l'album constitue le point de départ du projet Mots Mêlés avec Corneille, Kim Thuy et Ivanhoe, tous se sont le spoken word. On y retrouves des collaborations avec Florence K, Lucie Dufault, Louis-Jean Cormier et Ariane Moffatt.

David Goudreault prépare présentement un livre jeunesse, un recueil de poésie et un roman.[1]

Voir le dossier préparé par la Fabrique Culturelle sur David Goudreault

LA PROTECTION DE LA JEUNESSE AU QUÉBEC

La direction de la protection de la jeunesse (DPJ)

Une direction de la protection de la jeunesse est nommée dans chacune des régions du Québec. Elle est chargée de l'application de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) dans sa région. La LPJ s'applique aux enfants dont la sécurité ou le développement peuvent être compromis et qui ont besoin de **aide ou de leur développement**. Cela enfants sont considérés comme étant en difficulté et nécessitant une protection.

La DPJ a aussi l'obligation d'aider les parents, afin que leur enfant puisse continuer à vivre avec eux ou revenir dans le milieu familial, si cela est dans l'intérêt de l'enfant. Les parents de l'enfant ont le droit d'être dans son milieu familial est impossible. La DPJ a alors la responsabilité d'offrir à l'enfant un autre milieu de vie qui lui assurera la stabilité nécessaire pour son développement. Chaque direction ou direction de la protection de la jeunesse nomme des personnes autorisées à agir en son nom. Il est donc imputable à chacune des décisions prises.[2]

L'intervention sociale à la DPJ

La point central de la DPJ sont les travailleuses et des travailleurs sociaux est d'aider les gens à trouver des solutions efficaces et durables à leurs problèmes sociaux. Ces professionnels sont ainsi quotidiennement plongés au cœur des réalités humaines.

Leur expertise permet donc concrètement les personnes confrontées à des réalités sociales difficiles, telles que la violence familiale, la perte d'autonomie ou la pauvreté, en leur permettant de trouver eux-mêmes des solutions lorsqu'ils rencontrent des difficultés.[3]

Une intervenante à la protection de la jeunesse nous a aidés à préciser leurs rôles au sein de la DPJ qui se déclinent en deux volets :

L'Évaluation des situations

L'article 38 de la LPJ prévoit les situations dans lesquelles la sécurité ou le développement de l'enfant sont compromis (négligence, mauvais traitements psychologiques, etc.). Il est donc nécessaire d'intervenants à l'évaluation des situations pouvant mettent dans un danger lorsqu'une ou plusieurs situations énumérées dans les alinéas de l'article de 38 de la LPJ sont présentes. Suite à l'évaluation, il est déterminé si la sécurité ou le développement de l'enfant sont réellement en danger. Si oui, deux options s'offrent à la famille : une entente sur mesures volontaire ou l'intervention d'un tribunal qui tranchera à savoir s'il doit ou non avoir une intervention de la DPJ.

L'application des mesures

Un plan d'intervention est ensuite établi, soit conjointement avec le ou les parents, soit à la suite d'une entente sur mesures volontaires ou suite à la suite d'une ordonnance du tribunal. L'objectif de la DPJ est d'aider et d'outiller les parents à apporter les changements nécessaires pour mettre fin à la situation de compromission. Ce sont par la suite des équipes responsables de l'application des mesures qui mettent en place le plan d'intervention dans le but d'atteindre les objectifs fixés par le tribunal ou par l'entente sur mesures. Il est alors de ces familles lorsqu'il n'y a plus de compromission au niveau de la sécurité ou du développement de l'enfant.

L'objectif privilégié d'un plan d'intervention est toujours de maintenir l'enfant dans son milieu ou de le permettre d'y retourner rapidement, dans une entente avec ou sans ordonnance du tribunal. La DPJ donne alors un support en projet de vie alternatif en fonction des besoins et de la situation de l'enfant. La DPJ prévoit une liste de ces projets de vie alternatifs, allant du placement chez un membre de la famille élargie à la majorité de l'enfant de l'autonome lorsque l'enfant est proche de celle-ci. Dans tous les cas, les projets de vie alternatifs sont circonscrit réflichie et visent tous des objectifs différents selon la situation dans laquelle la DPJ est plus longtemps possible. Chaque décision prise par l'équipe de la DPJ est réfléchie dans l'intérêt de l'enfant.

En m'entretenant avec une travailleuse sociale de la DPJ, j'en ai profité pour lui demander :

- C'est quoi pour toi la relation ?

Sa réponse : « *Capacité d'une personne à rendre d'une situation difficile. C'est à dire de partir de ses épreuves et de ses difficultés pour trouver en soi une force qui permet de rebondir et de continuer à se développer. Il s'améliorer et aller de l'avant pour être en mesure d'avoir une vie « agréable » selon ses aspirations, ses besoins, ses rêves. C'est d'être capable de partir de ses épreuves pour se développer une vie satisfaisante pour soi-même. »*

LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE.

La Loi sur la protection de la jeunesse est une loi d'exception en vertu de laquelle la DPJ doit faire une importante différence entre les situations familiales où il y a un besoin d'aide et celles où il y a un besoin de protection. Elle permet à la DPJ d'intervenir uniquement lorsque la parent n'est pas mesure d'assurer la sécurité et le développement de leur enfant et qu'ils refusent l'aide qui leur est offerte.[4]

Le 9 juillet 2007, entre en vigueur le Projet de loi no125 (2006, chapitre 34) qui vient modifier la *Loi sur la protection de la jeunesse*.

Cette révision de la Loi vise à :

- favoriser la continuité et la stabilité pour les enfants,
- promouvoir la participation active de l'enfant et des parents aux décisions et aux choix des mesures ;
- s'assurer du caractère exceptionnel du recours à la Chambre de la Cour de la Jeunesse ;
- concilier la protection des enfants et le respect de la vie privée ;
- moderniser les pratiques judiciaires ;
- baliser le recours exceptionnel à l'hébergement dans une unité d'encadrement intensif.[5]

Le changement le plus important est sans doute celui qui a entraîné la LPJ est l'imposition de délais maximaux d'hébergement. Jusqu'à la révision de la Loi sur la protection de la jeunesse en 2007, il n'existait aucun délai maximal pour l'hébergement d'un enfant par un parent ou une famille d'accueil, ou encore un centre pour enfants inadaptés. Le législateur a voulu ainsi éviter que les enfants ne soient placés à l'intérieur d'un délai allant de 12 à 24 mois, selon l'âge de l'enfant. Cette nouvelle mesure vient limiter les allers-retours et l'instabilité à long terme dans la vie de l'enfant.

D'autres commissions d'enquêtes et ainsi que d'autres modifications à la Loi suivent celle de 2007. La plus récente réforme est celle du Commission québécoise sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, sous la présidence de Madame Régine Laurent, dont le mandat est d'examiner les dispositifs de protection de la jeunesse de manière à identifier les enjeux et obstacles et d'émettre des recommandations sur les améliorations à apporter. Cette commission a remis son rapport au printemps 2021.[6]

SUGGESTION D'ÉCOUTE :

La douceante Au cœur de la DPJ, réalisé par Jean-François Fontaine, produit par le Fabrique Culturelle inc, propose une incursion inédite dans le quotidien d'intervenantes de la DPJ. https://bit.ly/au-coeur-de-la-dpj

Dans le cadre de la présentation de *La bête à sa mère*, nous avons voulu donner la parole à ces jeunes qui se reconnaissent dans le personnage qui se voient représentés en son cœur. Nous sommes allés à la rencontre de Demetry, 24 ans, qui a accepté de nous raconter son histoire, accompagné de Remy, intervenant à la Maison Dauphinoise.

« Il y a peut-être quelqu'un qui est passé à travers les mailles du filet qui se retrouve à 20 ans pas de diplôme, plein de dépendances, très en marge de la société, qui va être, qu'on va se reconnaître et qu'on va dire « Aye wow ! Je tenais dans un de ces gars-là, je peux même dire moi, je suis ».

David Goudreault, dans *L'Homme à l'humain*

ENTRETIEN AVEC DEMETRY ET REMI.

Rémi est intervenant à la **Maison Dauphine**[7] depuis le mois d'octobre 2020. Il a connu l'organisme dans le cadre d'un stage en intervention sociale. Il a ensuite été embauché comme intervenant à temps partiel. Il y travaille au **service d'hébergement d'urgence**[8] de la Dauphine. Son travail est d'être présent pour les jeunes de la Dauphine, d'être là pour les écouter et de mettre toutes les ressources nécessaires. Il a trouvé dans la milieu communautaire et auprès de la clientèle de la Dauphine une deuxième famille.

> **La mission de la Dauphine** vise à contribuer à prévenir une détérioration de la situation des jeunes en difficulté, garçons et filles, âgés de 12 à 25 ans, et à favoriser leur développement et leur autonomie.
>
> Elle offre un milieu de vie à la journée et de nuit proche de leur vécu et tente de leurs aspirations, mais surtout qui les accepte tel qu'ils sont. Elle leur offre un environnement sécurisant et apaisant, afin qu'ils puissent se questionner, réfléchir et prendre leurs décisions en toute liberté, le but étant de susciter leur engagement dans la réalisation de leurs problèmes.
>
> Des services essentiels et d'appoint sont offerts aux jeunes tout en leur assurant une relation d'aide personnalisée et un accompagnement individualisé et bienveillant à la mesure de leurs besoins.
>
> Au fil des années, elle a su gagner la cœur de la communauté en tissant des liens autant avec ses partenaires qu'avec les jeunes de la rue et la population en général qui lui témoignent en retour reconnaissance et confiance.

Demetry a commencé à fréquenter **l'École de la rue**[9] de la Dauphine à 21 ans. Après avoir réalisé qu'il n'était pas prêt à reprendre l'école, il a débuté le **programme JAD**[10]. À la fin du programme, il a finalement repris ses cours à l'école ou il a terminé son secondaire. Il a par la suite poursuivi ses études au CEGEP et a réussi à surmonter à ses besoins de base. Son agent de liaison, Jonathan, l'accompagne dans plusieurs aspects de sa vie comme la gestion de sa dépendance, la consommation, la recherche d'un emploi et d'un appartement. Il a également participé et la documentation entourant sa transition de genre, l'organisation de son déménagement et de ses finances.

En plus d'avoir mis sur pied le **Comité des jeunes de la Dauphine**, Demetry se dit porte-parole de sa génération et souhaite que les personnes qui rencontrent des enfants et pris au service par les institutions, ayant lu même des longeyes invalides par les différents systèmes.

> **École de la rue** a été fondée en septembre 1998, pour permettre aux jeunes, âgés de 16 à 35 ans, de reprendre et de terminer leurs études. Elle fait partie des ressources alternatives qui font la force du réseau de l'éducation des adultes au Québec.
>
> Des services d'enseignement individualisé et d'encadrement sont offerts, tout en favorisant l'intégration sociale des jeunes en difficulté ou en démarche de réinsertion sociale, scolaire et professionnelle. Cet enseignement, basé sur une approche active, met plus les enseignants et les intervenants. Une connexion d'orientation, des agents de liaison, une intimère et une intervenante en toxicomanie sont également présentes auxquels s'ajoutent plusieurs activités sportives et culturelles pour explorer leurs goûts, leurs forces et leurs talents.

> **Comité des jeunes de la Dauphine** est un comité qui a été mis sur pied par Demetry qui regroupe des représentants élus au sein des jeunes qui y participent à la Dauphine. Le comité des jeunes leur permet de faire valoir leurs opinions par la direction et prendre part à la réflexion dans le développement de nouveaux projets afin qu'ils soient basés sur leurs besoins et leurs désirs.

D : *Je m'implique beaucoup auprès de différents organismes communautaires. Après avoir perdu confiance en le système de santé, je crois que la solution pour aider autour de moi passe davantage par le communautaire.*

Qu'est-ce que la Dauphine a changé dans la vie ?

Demetry : J'avais besoin d'une stabilité, d'un organisme ouvert d'esprit, qui n'allait pas me juger et qui allait essayer de comprendre la manière dont je fonctionne. Je cherchais un organisme qui allait comprendre et accepter qui je suis et d'où je viens.

La Dauphine, m'a sauvé la vie, elle m'a donné des ailes. Ici, on est toutes et tous des anges un peu déchus, on a toutes et tous des blessures et cassées à faire de voir notre confiance en faire partie. La Dauphine essaie de tricoter des ailes pour nous permettre de voler un peu. La Dauphine m'a offert ce que la DPJ m'a brisé.

Venez-tu nous raconter d'où tu viens ?

D : Pendant mes jeunesses, j'ai vécu de la maltraitance et de la négligence de la part de ma mère et la DPJ n'a jamais pris en considération mes témoignages. Je me suis retrouvé pour la première fois en famille d'accueil à l'âge de 3 ans. Ça a été malheureusement l'accueil différente qui allait être le centre d'accueil et foyers de groupe. J'ai vécu plusieurs années, j'ai vécu dans 7 centres différents, mon plus long séjour a été de 2 ans et demi dans cadence et des systèmes d'alarme aux portes. J'ai été victimes de suicide et j'ai beaucoup de problèmes de santé mentale. Plus vieux, un Trouble de la personnalité limite (TPL) 112 m'a été diagnostiqué en plus d'un trouble de stress post-traumatique et d'un trouble de la personnalité de la santé puisqu'on ne prend pas au sérieux ce que je dis. En tant que personne transgenre, je me fais discriminer dans le système de santé et j'ai vécu de la maltraitance institutionnelle qu'il n'a amené à porter plainte contre le CIUSSS.

> **Le trouble de la personnalité limite** (TPL) est un problème de santé mentale grave, chronique et complexe. Les personnes qui en sont atteintes ont de la difficulté à contrôler leurs émotions. Elles peuvent passer très souvent d'un sentiment extrême à ce qui se passe autour d'elles et peuvent réagir avec des émotions intenses aux menaces changeants dans leur milieu. On dit de ces personnes qu'elles sont très émotives et émotivement instables. Les symptômes du TPL étant les conséquences de leurs efforts pour composer avec cette émotivité.

C'est quoi pour toi la résilience ?

D : *Se relever de épreuves. Sans nécessairement que ce soit une grosse épreuve, ça peut être aussi banal qu'un échec à l'école, l'important c'est de se relever, de continuer.*

R : *C'est comme une force intérieure qui va permettre de toujours percevoir sa capacité à surmonter les épreuves, à se surpasser.*

Est-ce que tu reconnais à différents niveaux dans le personnage ?

D : *Oui beaucoup. Dans ma jeunesse j'étais très violent, très agressif. J'ai même touché à la criminalité : des vols dans les magasins, dans d'autres maisons, chez moi. J'ai fait de l'intimidation, je me suis fait aussi intimider. J'avais de gros troubles de comportements, mais il y a toujours une raison pour expliquer ce comportement, autant pour le mien que pour celui du personnage.*

J'imagine que tu comprends la colère qui habite le personnage ?

D : *Oui ! Mais lui, contrairement à moi, il voulait rester avec sa mère, mais a été retiré de sa famille par la DPJ malgré sa volonté.*

En quoi, est-ce que le personnage est résilient ?

D : *Je pense que tout le monde est résilient en fait. On ne peut pas juger de l'importance de l'épreuve que vit une personne et du degré de résilience dont elle fait preuve. Tout le monde est résilient à différents niveaux en fonction de leur capacité et des différentes épreuves.*

Chaque fois que le personnage de Lola dit à sa mère triste des liens, il trouve un moyen de briser ce lien, qu'est-ce que tu penses de ce comportement ?

D : *C'est sur mur ça. C'est souvent inconscient. On n'est tellement fait taper sur la tête que quand on est heureux, on a peur d'avoir mal. Donc on a peur d'avoir du bonheur. Il veut juste retourner dans ce qu'il connaît, mais il y a toujours une raison pour laquelle on va revenir en arrière, dans ces vieux réflexes tâ et ce n'est pas bon du tout.*

R : *C'est un mécanisme de défense de repousser ce qu'il ne connaît pas, pour rester dans la zone de confort.*

D : *Je tiens par contre à préciser que malgré qu'on entende toujours des cas de maltraitance et de négligence de la part de la DPJ, il ne faut pas oublier qu'il y a aussi beaucoup de personnes qui la DPJ aide réellement, et encore plus aujourd'hui, maintenant que les enfants sont davantage écoutés.*

Mental Maladie
https://www.youtube.com/watch?v=enVYNcOCy0

Je te suis tu m'les
https://www.youtube.com/watch?v=EPuMK_20tQ

1. Sébastien Pomerleau (réal.) 7 mai 2019 «L'hymne à l'humain» (vidéo), Fabrique Culturelle et Télé-Québec (2020.) 59 (pre) Adresse URL : https://www.quebec.ca/gouvernement/travailler-gouvernement/offres-emploi/detail/14-1-1-1